

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2023

233x23

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ANIMALS VOICING

Le Conseil Municipal est informé que l'association Animals Voicing, représentée par sa Présidente madame Chrystelle CAPEZZA, dont le numéro SIRET est le 899659189, a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2023.

Cette association œuvre pour sensibiliser la population sur la cause animale, pour la protection des animaux et pour la régulation des chats sur la commune.

Vu le projet présenté par l'association dans sa demande de subvention pour soigner les chats errants et notamment les stériliser.

Considérant que la commune est pleinement engagée dans la protection des animaux.

Sur ces bases et vu que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 500,00€ (cinq cents euros).

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement, Développement urbain, Qualité des espaces et du Patrimoine public

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à l'association Animals Voicing d'un montant de 500,00€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL